YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2000

DELIBERATION N° 2000/11/864

OBJET : Adhésion année 2001 de la Commune d'Yerres à l'association Hostellerie, Arts et Histoire

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que la Commune souhaite adhérer pour l'année 2001 à l'association Hostellerie, Arts et Histoire,

VU l'avis des commissions Culture, Vie Associative et Finances,

APRES en avoir délibéré,

A la majorité des voix (4 contre : Mr DESPREZ + pouvoir, Mme MERY, Mr BOURDIN),

DECIDE de l'adhésion de la Commune à l'association Hostellerie, Arts et Histoire dont la cotisation annuelle s'élève à 6 578 F,

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget ~~de la commune~~, exercice 2001, fonction 025, nature 6281,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

REÇU LE
- 6 DEC. 2000
SOUS-PRÉFECTURE

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 6. 12. 2000 et de la publication
le 1. 12. 2000
Le Maire.

MAIRIE D'YERRES (91)

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE